

LOISIRS ANIMATION JEUNES (p7)



EDITO

Solidarité et sport

Comment renouveler des vœux, faire renaître l'espoir et la sérénité après les évènements de 2015 ? Comment s'assurer de l'adhésion des citoyens à un principe fondateur qu'est la laïcité ? Comment la protéger, la renforcer dans ses fondements que sont l'Égalité et la Fraternité ? A l'heure où chacun y va de sa prose pour commenter le « vivre ensemble », il est temps de passer à l'action.

Une association amicale et laïque l'a fait : c'est la section basket de l'Amicale laïque de Ploufragan. Son action a permis de renforcer le lien social en venant en aide à un club de basket voisin qui avait subi un important préjudice (incendie de la salle omnisports).

Solidaires avec le Languieux basket club, Abdel Aziz Chouf, Mathieu Le Kervern et Roque Makaya Tati ont organisé un tournoi de basket-ball samedi 2 janvier, à la salle Belle-Île, au Haut-Champ. Les équipes sont venues des communes voisines et plus lointaines. Plusieurs générations de joueurs étaient réunies autour des valeurs du sport : respect, engagement, effort..., mais aussi citoyenneté, solidarité... Le projet du collectif organisateur est devenu un projet commun au service d'une bonne cause. Nous avons pu apprécier le bon côté des réseaux sociaux : d'une cinquantaine de joueurs, ils sont arrivés à presque 180. Les 1250€ récoltés permettront au Languieux basket club de racheter du matériel.

Cette action prouve qu'il ne sert à rien de faire de grands discours. Le sport (mais aussi la culture) est porteur de valeurs universelles et collectives. Alors, en 2016, encourageons la solidarité et... le sport pour tous.



*Marie-Françoise Duplenne
Maire-adjointe au
développement social et
aux solidarités*

ACTUALITÉS EN PHOTOS



2 janv La section basket de l'Amicale laïque de Ploufragan a organisé un tournoi pour soutenir le Languieux basket club suite à l'incendie de la salle omnisports, fin décembre.



12 janv "Portraits sonores" avec les élèves pianistes et BD du Centre culturel, à l'espace Victor Hugo.

SOMMAIRE

- 3 Vœux aux acteurs locaux
- 4 Que peut-on déposer en déchèterie ?
- 4 Propreté urbaine : utilisez les poubelles !
- 5 Appel à la solidarité des Ploufraganais
- 5 Zone 30, priorité aux piétons
- 6 Les écoles de Ploufragan 4/5 : La Villette
- 7 Loisirs animation jeunes
- 7 Comment trouver un job d'été ?
- 8 Ploufragan sur les réseaux sociaux
- 8 Urbanisme : rappel des règles
- 9 espace Victor Hugo
- 10-11 Brèves | infos pratiques
- 12 Rencontre : Alban de la Blanchardière

SUIVEZ-NOUS SUR : Ville de Ploufragan officiel

@VillePloufragan

www.ploufragan.fr

Mairie de Ploufragan | Tél. 02 96 78 89 00 | www.ploufragan.fr | ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h | le vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30 | le samedi de 9h à 12h (permanence état-civil).
Distribution de la Gazette : Adrexo. Si vous ne recevez pas la Gazette, contactez la mairie (02 96 78 89 00).

La Gazette journal d'informations municipales - Éditée par la Ville de Ploufragan (imprimée sur du papier 100% PEFC) | N°337 : Février 2016 | Mairie de Ploufragan | 22 rue de la mairie - 22440 Ploufragan

Directeur de la publication : Rémy Moulin, maire de Ploufragan | Comité de rédaction : Laurence André, Jean-Marc Baussou, Jean-Yves Bernard, Bruno Beuzit, Xavier Bizot, Jacques Blanchard, Catherine Citot, Laurence Cotiniaux, Alain Emon, Pascale Gallerne, Christine Hélar, Annie Labbé, Nathalie Lemée, Emmanuelle Le Bellego, Gabrielle Morin, Evelyne Nejari, Christine Orain-Grovalet, Martial Picard, Jean-Pierre Stéphan, Jérôme Tréton | Création - infographie : Studio graphique service communication - Ville de Ploufragan | Dépôt légal : à parution.



VŒUX 2016 AUX ACTEURS LOCAUX

UNE CAPACITÉ D'ACTION CONSERVÉE



Vendredi 8 janvier se déroulait en mairie la cérémonie de vœux aux acteurs locaux. 4 étaient invités les représentants du monde économique, des associations et des services publics.

Avant de retracer l'activité de la Ville sur 2015, Christine Orain-Grovalet, première adjointe au maire, a rappelé les attaques perpétrées dans le pays. « Aujourd'hui, après la terrible soirée du 13 novembre et un an après les événements de janvier 2015, nous sommes, toutes et tous, la France. Plus que jamais, nous devons défendre l'intérêt général. C'est notre devoir et ce qui nous anime à travers l'action que nous menons au quotidien au service de la population. »

« 2015 n'aura pas été une année blanche, a-t-elle poursuivi, et malgré les restrictions budgétaires qui s'imposent à tous, la capacité d'agir de la Ville de Ploufragan est restée d'actualité ». Le chantier de la rénovation urbaine de la Cité de l'Iroise avance. Un nouveau cadre de vie apparaît aussi à travers la poursuite de nombreux travaux d'aménagement et d'embellissement. Le patrimoine communal n'est pas en reste avec, en particulier, la poursuite de la modernisation des écoles publiques, dont l'important chantier à Louis Guilloux.

« Mais l'action municipale ne s'arrête pas à une longue liste de travaux effectués, ajoutait-elle. La prise en compte des conditions de vie de tous les Ploufranais est aussi une préoccupation centrale, quels que soient les âges de la vie ». La première adjointe a souligné la mise en place d'un Conseil citoyen « particulièrement actif sur l'Iroise » ou encore l'accent mis sur les projets éducatifs et, pour les familles, la possibilité d'inscrire à l'accueil de loisirs du mercredi, les enfants scolarisés dès 2 ans.

Au-delà de ce que la Ville réalise, « c'est aussi l'action de tous les partenaires qui est à saluer : les associations si précieuses dont les bénévoles ne ménagent pas leur temps, les entreprises aussi qui créent le dynamisme économique de Ploufragan ».

Des projets raisonnés pour 2016

Le maire, Rémy Moulin, s'est à son tour adressé aux forces présentes. « Cette cérémonie est pour moi l'occasion de vous remercier pour votre engagement, en faveur de notre commune et de ses habitants. » Puis il a évoqué les projets pour 2016. Le 4 décembre dernier, le conseil municipal a voté « un budget de rigueur qui retranscrit nos orientations politiques dans le contexte particulier que nous connaissons ». Ce budget fut préparé dans un contexte d'interrogations, en raison de la réforme territoriale qui entraîne l'élargissement de l'agglomération. Les institutions locales vont connaître un changement historique, avec un travail important en perspective avant l'échéance du 1^{er} janvier 2017, « mais le service public reste plus que jamais d'actualité avec ses valeurs d'égalité, de liberté, de solidarité ».

Le budget 2016 a aussi été construit dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat (600 000€ en 2016, soit une perte cumulée de près de 4,5 millions d'euros sur le mandat), « une mesure qui n'est pas sans conséquences pour l'investissement public, moteur essentiel pour tout un pan de l'économie ». Les aides des partenaires publics ont également tendance à se réduire alors que la demande de services publics augmente.

« Nous devons donc faire des choix. Comme nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts ménages, nous allons limiter nos dépenses. Pour restreindre nos charges de fonctionnement, par exemple, nous gelons ou supprimons certains postes ». La Ville poursuit néanmoins ses investissements, même si l'enveloppe est réduite de 30% par rapport au dernier mandat (2,8 millions d'euros d'investissement réel pour 2016). Le principal chantier est la rénovation urbaine, en partenariat avec Côtes d'Armor Habitat, le Conseil départemental et Saint-Brieuc Agglomération. « Nous y consacrons 30% de nos investissements soit 835 000€. Il s'agit d'une volonté politique affirmée, avec aussi la volonté de favoriser la mixité sociale. » Près de 620 000€ seront consacrés à la voirie (mise en accessibilité de l'espace public, aménagements de sécurité, réfection de voirie...) et 480 000€ aux bâtiments (maintenance dans les écoles, réfection de toiture d'Armor Ping...).

La presse a relayé début janvier le « grand Saint-Brieuc » évoqué par le maire de Saint-Brieuc. Surpris de cette invitation à se regrouper sans que ce sujet ait été évoqué au préalable, Rémy Moulin a tenu à réagir. « Cela nous ferait-il avancer autrement ou plus vite ? Pensons déjà à mieux travailler ensemble, à mieux mutualiser pour le bien-être de chacun, le matériel, le personnel, les services offerts à la population. Cette question doit prendre le temps de la réflexion et d'échanges conséquents. Ma principale préoccupation est en premier lieu le bien-être des Ploufranaises et des Ploufranais. »

Christine Héлары

MÉMENTO PRATIQUE

QUE PEUT-ON DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE ?

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les quatre déchèteries de l'agglomération ont des heures d'ouverture et de fermeture identiques et une plage horaire étendue l'après-midi pour en faciliter l'accès aux usagers (9h/12h et 13h30/17h30 – fermeture pour Ploufragan les mardis après-midi, dimanches et jours fériés). Ce changement donne l'occasion de rappeler les consignes de dépôt des déchets pour les particuliers.

Bon à savoir !

Les déchèteries disposent également d'espaces « recyclerie » où vous pouvez déposer les objets en bon état dont vous n'avez plus l'usage.

Attention !

- Les dépôts sont limités à 3m³/jour, à l'exception des déchets végétaux limités à 5m³/ jour. Au-delà de ces volumes, ils sont facturés.
- Les règles de dépôt sont différentes pour les professionnels.

Retrouvez toutes les infos sur le site de Saint-Brieuc Agglomération : <http://www.saintbrieuc-agglo.fr/vie-quotidienne/la-collecte-des-dechets/les-decheteries/>

Informations recueillies auprès de Saint-Brieuc Agglomération

TYPE DE DÉCHETS	OBSERVATIONS
LES OBJETS EN BON ÉTAT POUVANT ÊTRE DÉPOSÉS DANS L'ESPACE RECYCLERIE	
LES DÉCHETS VÉGÉTAUX	Les tontes de pelouse, feuilles mortes sont à séparer des autres déchets végétaux. Les souches et les troncs de diamètre >12 cm sont interdits.
LE MOBILIER USAGÉ ET DÉCHETS D'ÉLÉMENTS D'AMEUBLEMENT	
LES ENCOMBRANTS DÉNOMMÉS ÉGALEMENT « TOUT-VENANT »	
LES DÉCHETS DE PLÂTRE	Plaques de plâtre, cloisons alvéolaires à base de plâtre, carreaux de plâtre...
LES GRAVATS INERTES	Gravats de démolition, déblais divers (terre, cailloux, briques, parpaings, ardoises, tuiles, carrelage, faïence...).
LA FERRAILLE	Pièces majoritairement métalliques...
LE BOIS	Bois d'emballage, palettes, contreplaqués, panneaux de particules...
LES PNEUMATIQUES	Limité à 4 unités/jour.
LES CARTONS D'EMBALLAGE PLIÉS SANS PLASTIQUE OU POLYSTYRÈNE	
LES JOURNAUX, MAGAZINES, REVUES, BROCHURES, PAPIERS	
LES FLACONNAGES EN PLASTIQUE, BRIQUES ALIMENTAIRES, EMBALLAGES MÉTALLIQUES	
LES BOUTEILLES ET BOCAUX EN VERRE	
LES TEXTILES, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES	Conditionnés dans des sacs fermés de 30L.
LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES	
LES PILES ET BATTERIES USAGÉES	
LES DÉCHETS DANGEREUX	Aérosols, peintures, colles, solvants, produits phytosanitaires, radiographies, chiffons souillés, emballages vides de produit dangereux, filtres à huile...
LES HUILES VÉGÉTALES	
LES HUILES DE VIDANGE	
LES TUBES FLUORESCENTS ET LAMPES	
LES CARTOUCHES D'IMPRIMANTE	
LES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX PERFORANTS	Provenant exclusivement des patients en auto traitement et conditionnés dans les boîtes remises par les pharmacies.
LES FUSÉES DE DÉTRESSE, FEUX À MAINS, FUMIGÈNES PÉRIMÉS	Seuls les déchets intacts et non ouverts sont acceptés.

Déchets interdits

Les déchets contenant de l'amiante sont strictement interdits.

Autres déchets interdits :

Les ordures ménagères résiduelles sous toute forme de conditionnement.
Les munitions et autres déchets explosifs.
Les déchets d'équarrissage.
Les produits radioactifs.
Les carcasses de véhicules à moteur.



A noter :
Le gardien est habilité à contrôler tous les déchets qui ne peuvent être pris en charge (volume trop important, dangerosité) et à en refuser le dépôt.

PROPRETÉ URBAINE

UTILISEZ LES POUBELLES !



Pour faciliter la vie aux propriétaires de chiens, la Ville de Ploufragan a installé deux distributeurs de sacs, équipés de poubelles, pour les déjections canines. Ramasser les crottes de son chien quand on le promène relève de simples règles de civisme et d'hygiène mais est aussi régi par la loi. En effet, l'abandon de déjections sur la voie publique est considéré comme une infraction par le code pénal, qui peut être verbalisée par la police municipale. Il s'agit d'une contravention de troisième classe payable par un timbre amende de 68€ (article R 633-6 du code pénal).

Les lieux équipés de distributeurs de sacs et poubelles canines :

- Rond-point du Grimolet, au centre-ville,
- Rue des Iris, dans le quartier de Bel air.

Une bonne utilisation de ces poubelles pourrait entraîner des installations dans d'autres endroits de Ploufragan. Alors, à vous d'agir !

APPEL À LA SOLIDARITÉ DES PLOUFRAGANAIS

DU MOBILIER POUR LES RÉFUGIÉS

La France accueille des réfugiés syriens, irakiens et érythréens, en danger dans leur pays ; ils ont été contraints de fuir vers l'Europe et notamment en France. La Préfecture des Côtes d'Armor a ainsi sollicité l'ensemble des communes pour la mise à disposition de logements. La Ville de Ploufragan a répondu favorablement : l'ancien logement de fonction de l'école de La Villette pourra accueillir un couple avec des enfants. Afin d'équiper ce logement, la Municipalité a décidé de faire appel à la générosité des Ploufragnais.

Comment participer ?

Si vous souhaitez participer à cet effort de solidarité nationale, vous pouvez faire don de meubles, électroménager, vaisselle, linge plat... Voici une liste des matériels de première nécessité dont la famille accueillie auront besoin :

Chambres :

- Un lit deux personnes, un matelas deux personnes, oreillers, draps de lits, couverture,
- Quatre lits une personne, quatre matelas une personne, oreillers, draps de lits, couvertures,
- Des commodes ou petites armoires pour les trois chambres.

Cuisine :

- Une table et six chaises pour la cuisine, un petit meuble de cuisine,
- Un réfrigérateur, un four micro-ondes, une cuisinière à gaz,
- Petit équipement de cuisine, vaisselle, ustensiles de cuisine, torchons et serviettes.

Séjour :

- Un canapé,
- Une table et six chaises,
- Un meuble de salle à manger.



Ancien logement de fonction de l'école de La Villette.

Salle de bains :

- Un petit meuble,
- Gants et serviettes.

Divers :

- Balais, seaux, aspirateur, matériel pour le ménage...

Où déposer vos dons ?

Le Secours populaire de Ploufragan est partenaire de la Ville pour ce recueil de meubles et de matériel.

Vous pouvez déposer vos dons au local du Secours populaire, rue du Calvaire, en précisant qu'ils sont destinés au logement de La Villette dédié à l'accueil de réfugiés : les lundis après-midi et les mercredis après-midi, de 14h à 16h.

Contacts : CCAS, tél. 02 96 78 89 27 / Secours populaire, tél. 02 96 94 61 48.

Jérôme Tréton, directeur du CCAS

ZONES 30 DU CENTRE-VILLE

PRIORITÉ AUX PIÉTONS !

Voilà maintenant cinq ans que la zone 30 est en vigueur dans le centre-ville de Ploufragan. Pourtant, des automobilistes continuent de circuler en ignorant la priorité aux piétons qui traversent la route. Il est donc nécessaire de rappeler, outre les règles élémentaires de respect des autres usagers de la route, la réglementation routière d'une zone 30.

La priorité aux piétons, où qu'ils se trouvent !

En zone 30, les règles sont simples. Première règle : les piétons sont prioritaires sur les véhicules, où qu'ils se trouvent dans cette zone, même en-dehors des pavés qui traversent les voies du centre-ville en plusieurs endroits (ce ne sont pas des passages piétons). Deuxième règle : les véhicules doivent céder la priorité à droite et, bien sûr, rouler au maximum à 30 km/h.

Attention aussi en-dehors des zones 30

Le Code de la route précise que « tout conducteur [même de vélo] est tenu de céder le passage, au besoin en s'arrêtant, au piéton s'engageant régulièrement dans la traversée d'une chaussée ou manifestant clairement l'intention de le faire », que ce soit en ville ou à la campagne. Bien entendu, les piétons doivent également respecter des règles bien précises : emprunter les passages qui leur sont réservés s'il en existe à moins de 50 mètres, ne pas traverser une chaussée en diagonale...



ÉCOLES PUBLIQUES DE PLOUFRAGAN : QUELS SONT VOS NOMS ? (4/5)

L'ÉCOLE LA VILLETTE : SYMBOLE DE L'EXPANSION D'UN QUARTIER

Le chemin de fer marque le paysage

Sur le cadastre de 1847, La Villette n'existe pas encore. Dès 1840, les compagnies de chemins de fer se multiplient en France ; leur objectif est de couvrir le pays d'un réseau dense pour le transport des voyageurs et des marchandises. En 1867, la construction de la ligne Saint-Brieuc/Pontivy se termine et bouleverse l'aspect des communes traversées. Ploufragan est de celles-là. Les routes coupées par la voie ferrée doivent être raccordées ; de nombreuses nouvelles voies parallèles au chemin de fer sont créées.

Naissance d'un quartier

La Villette en tant que quartier apparaît pour la première fois dans le registre du recensement de 1872 ; il ne compte que trois foyers. En 1901, une dizaine de familles sont dénombrées, dont quelques employés des chemins de fer. Mais c'est dans les années 1930 que naît véritablement le quartier de La Villette.

En 1933, l'office Départemental HLM des Côtes-du-Nord construit les neuf premiers logements sociaux de la commune, rues du Tertre et des Résistants. Ils sont loués aux employés de la SNCF qui travaillent à la gare de Saint-Brieuc, toute proche. La Villette, avec ses 90 foyers en 1936, devient « le quartier des cheminots ».

Une école pour les enfants de La Villette

Réclamée depuis la création du quartier, l'école de La Villette ne commence son histoire qu'en 1967. Cette année-là ouvrent les deux premières classes et une salle de repos en préfabriqué. Ces classes sont d'abord conçues comme des bâtiments provisoires ; mais le provisoire dure parfois longtemps.

Le quartier est déjà conséquent et toujours grandissant ; aussitôt les deux classes se révèlent trop petites. La municipalité, avec le maire Marcel Cosson, décide la construction de locaux neufs. Le 5 octobre 1970, l'école élémentaire est inaugurée. Une cinquième classe sera encore nécessaire à la rentrée de septembre 1971 pour accueillir les CM2. Le groupe scolaire comprend aussi un logement de fonction, un préau et une cantine prévue pour 150 enfants. Les enfants de maternelle occupent les trois classes construites à l'origine. Les agrandissements se succèdent, en 1972 puis en 1980.

L'école de la Villette : symbole du quartier

Après avoir atteint un maximum de 316 élèves en 1975, l'école connaît une baisse d'effectifs car les habitants vieillissent. L'arrivée de nouveaux ménages avec enfants au début des années 2000 fait remonter le nombre d'élèves à 250. Malgré tout, la typologie du quartier (habitat pavillonnaire avec des occupants propriétaires) ne permet pas un renouveau suffisant, condition au maintien des effectifs à plus de 200 élèves.

Aujourd'hui, l'école accueille 184 enfants, voire 200 en novembre et décembre, avec les enfants des exploitants de la fête foraine Lunapark. Bien intégrée dans la géographie du quartier, cette école a le charme des bâtiments et des espaces qui ont une histoire. Pour la Villette, cette histoire est liée à la culture des cheminots fondée sur une certaine vision du « travailler et vivre ensemble », sur les valeurs de fraternité, de solidarité et de service public.

Les services documentation et jeunesse-éducation



Ecole maternelle de la Villette.



VACANCES D'HIVER POUR LES 12-17 ANS

LOISIRS ANIMATION JEUNES

Pour son premier rendez-vous de l'année, « Loisirs Animations Jeunes » s'installe au local jeunes du Pollen du 8 au 19 février.

Pour s'inscrire, il faut retirer le document d'inscription au Pollen ou le télécharger sur le site internet de la Ville. Cette adhésion est valable jusqu'au 30 juin 2016, pour un coût de 7,40€ pour les Ploufraganais (29,50€ pour les communes extérieures). Elle offre aussi l'accès au local jeunes et aux sorties culturelles et sportives proposées par le service Jeunesse-éducation.

« Loisirs Animation Jeunes » fonctionne à la demi-journée, de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Les jeunes choisissent les activités qu'ils souhaitent pratiquer sur

la base d'un planning d'activités (choix entre deux ou trois activités par demi-journée), moto, patinoire, piscine, cinéma, bowling, tennis...

Le programme d'activités des vacances sera disponible aux heures d'ouverture du local jeunes et du Pollen, et sur le site www.ploufragan.fr

Renseignements :

Le Pollen

service Jeunesse-éducation

Tél. 02 96 76 05 01.

[Le service Jeunesse-éducation](#)

POUR LES JEUNES À PARTIR DE 16 ANS

COMMENT TROUVER UN JOB D'ÉTÉ ?

Si la loi autorise le travail des jeunes à partir de 16 ans, dans la réalité, les employeurs préfèrent embaucher des jeunes majeurs qui sont très nombreux à cette période de l'année sur le marché de l'emploi. C'est pourtant possible de trouver un job ! Alors, pourquoi pas vous ? Bien sûr, il est nécessaire d'engager votre recherche avec un minimum d'organisation pour être efficace.

Se poser les bonnes questions

Quels sont vos droits ? A quels organismes s'adresser ? Quel job choisir ? Où trouver des offres d'emploi en ligne ? A partir de quel âge peut-on travailler ?

Pourquoi un contrat de travail ?

Que doit-il préciser ? Que faut-il savoir avant de signer ? Où se renseigner ? Quel type de métier ? Quels sont les secteurs d'activité en plein boom l'été ?

Quels sont les postes proposés, les qualités recherchées, la rémunération, les adresses à contacter ? Quelle formule de job ? Comment construire son CV ? Qu'est-ce qu'une lettre de motivation ? Autant de questions auxquelles tenteront de répondre les animateurs du PIJ et du Tremplin lors de cet atelier. L'objectif est de vous aider dans vos recherches, de vous donner

les éléments nécessaires à une prospection efficace. Ils vous livrent l'essentiel avant de vous lancer dans votre recherche.

Vous pourrez aussi, si vous le souhaitez, obtenir des conseils pour la réalisation d'un CV ou d'une lettre de motivation avec l'aide d'un animateur.

[Le service Jeunesse-éducation](#)

ATELIER JOB D'ÉTÉ

**Mercredi 2 mars, à 14h30,
au centre social du Tremplin,
rue Françoise Lorence.**

Renseignements : Point Information Jeunesse, Le Pollen, service Jeunesse-éducation, esplanade de la mairie
Tél. 02 96 76 05 01.



NUMÉRIQUE ET MULTIMÉDIA

PLOUFRAGAN SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

La Ville de Ploufragan souhaite être au plus près des Ploufraganeis. C'est pourquoi elle est entrée dans les réseaux sociaux, utilisés aujourd'hui par de plus en plus de personnes. En 2013, elle a créé sa chaîne Youtube pour présenter les vidéos réalisées par la Ville. Au premier semestre 2015, elle a ouvert un compte sur Facebook et un autre sur Twitter. Ces réseaux sociaux sont des relais complémentaires de la Gazette et du site internet, avec une réactivité accrue.

Quelles infos y passe-t-on ?

- Relais des actualités du site internet,
- Information sur des événements à venir, qu'ils soient municipaux ou associatifs,
- Relais des informations des autres institutions qui ont une actualité sur notre ville (Saint-Brieuc Agglo...).

Vous êtes aussi sur Facebook, Twitter... ?

Sur Twitter, suivez-nous, ou sur Facebook « aimez » la page pour être au courant des dernières actualités. Sur Youtube, si vous avez un compte google, abonnez-vous pour voir les vidéos dès qu'elles sont mises en ligne.

Christine Héлары



URBANISME : RAPPEL DES RÈGLES

N'oubliez pas de déclarer vos travaux !

« Nul n'est censé ignorer la loi », cette phrase bien souvent entendue nécessite que, de temps en temps, soient évoquées des démarches simples à réaliser avant d'entreprendre des travaux, afin de désamorcer des contentieux toujours ennuyeux. En effet, un non-respect des règles peut avoir des conséquences non-négligeables, jusqu'à devoir défaire ou déconstruire des travaux réalisés. Aussi, pensez bien à contacter le service urbanisme, en mairie, pour obtenir le formulaire de « Déclaration préalable » avant le début de toute réalisation, que ce soit pour :

- Le ravalement d'un mur de bâtiment avec changement de matériaux ou de couleur,
- La création ou la transformation d'ouvertures, y compris les fenêtres de toit, et plus largement toute modification d'aspect extérieur,

- La mise en place de clôtures, de murets,
- Les petites extensions, pose d'abris de jardins, de serre ou de piscine inférieurs à 20 m²,
- Et tout changement de destination d'un bâtiment.

Le service urbanisme est à votre disposition pour vous aider à remplir le document. Cette déclaration préalable obligatoire vous évite des pertes de temps ultérieures. Le délai de réponse théorique d'un mois est bien souvent plus court à Ploufragan.

Pour « occuper le domaine public » aussi

Toute occupation du domaine public pour certains travaux (échafaudage, stationnement d'engins, pose de bennes sur des places de stationnement, le trottoir ou la chaussée publique ou



privée) nécessite de faire une demande au moins huit jours à l'avance au bureau d'études-voirie de la mairie.

Pour toutes ces demandes, il vous suffit de prendre contact à l'accueil de la mairie qui vous orientera selon vos projets.

Tél. 02 96 78 89 00 ou courriel : contact@ploufragan.fr

Jacques Blanchard, maire-adjoint à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à l'habitat

CENTRE CULTUREL

contact : 02 96 78 89 24 ou centre.culturel@ploufragan.fr
programme complet sur www.ploufragan.fr

DOUBLE PLATEAU CHANSONS



Le Bruit Court dans la Ville

Lisa Ornstein, Normand Miron et André Marchand, des légendes de la musique traditionnelle au Québec, revisitent un répertoire fascinant en s'amusant comme des petits fous...



Bâbord-Tribord

Daniel Grall raconte la Loire et parle avec tendresse de sa Bretagne natale, tandis que l'accordéon de Nicolas Brung souligne ses mélodies tour à tour nostalgiques, dansantes, dramatiques ou humoristiques.

Soirée organisée en partenariat avec les associations De Ouip en Ouap et QuébeCeltie.

Vendredi 12 février | 20h30 | Salle des Villes Moisan.

Tarifs : 6 et 8€ - Réservations : QuébeCeltie, 06 67 73 20 93 ou 02 96 76 79 19.

DANSE JASADÂN (CORPS DEUX)



Cette chorégraphie de Nawal Raad et Alban de la Blanchardière se décline au féminin comme au masculin. Le corps tournoie et ondule, viscéral, sans artifice, porté par des musiques orientales prégantes. Ce duo magnétique est une invitation sensible à trouver chez l'autre un peu de soi-même... (voir aussi le portrait, page 12).

Vendredi 26 février | 20h30 | Salle des Villes Moisan.

Tarifs : de 5€ à 9€ - A partir de 8 ans.

CONCERT BLUES/ROCK BOBBY AND SUE



Atmosphère intimiste pour ce troisième album, savant mélange de jazz, blues, folk et soul. Les textes portés par quatre guitares, un banjo et un piano, abordent l'amour, le désenchantement, la paternité, l'appartenance au bord de mer... avec humour et poésie. La voix de Sue, ses mots, se font tour à tour vecteurs de ses sentiments les plus lumineux ou les plus sombres.

**Samedi 27 février | 20h30
Salle des Villes Moisan.**

Tarifs : de 5€ à 9€.

MÉDIATHÈQUE

contact : 02 96 78 89 20 ou mediatheque@ploufragan.fr
catalogue en ligne : www.mediathequesdelabaie.fr

HEURE DU CONTE NUMÉRIQUE

Mercredi 3 février | 15h | Médiathèque.

Pour les enfants à partir de 6 ans.

DES LIVRES ET DES TÉTINES

Historiettes, chansonnettes et jeux de doigts.

Mercredi 10 février | 11h > 11h30 | Médiathèque.

Pour les enfants jusqu'à 3 ans.

HORAIRES D'OUVERTURE

mardi : 14h - 19h
mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h
vendredi : 11h - 19h
samedi : 10h - 17h

DES FILMS ET DES ENFANTS

Projection de « **Tom Little et le miroir magique** » d'Ernesto Padrón Blanco (2014 - 1h15 min).

Mercredi 17 février | 15h | Médiathèque.

A partir de 6 ans.

Félix Le Mée, ancien conseiller municipal

Félix Le Mée est décédé le 13 janvier à l'âge de 89 ans. Conseiller municipal de 1971 à 1983, il était membre des commissions voirie-réseaux, jeunesse et sports, personnel communal.

Il était aussi délégué du conseil municipal au conseil d'administration du Bureau d'Aide Sociale (actuellement CCAS) et dans ce cadre, il a donc travaillé avec Françoise Lorence.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Margot Abraham ; Kelly Aourousseau ; Ewan Duval ; Léwen Fernandez Moisan ; Aya Harichane ; Lucie Le Breton ; Dinis Lopes Mota.

Décès

Yvonne Goarin, veuve Le Dû 92 ans, 32 rue d'Argoat

Francis Le Maitre, 87 ans, 19 rue de la Victoire

Daniel Le Gal, 77 ans, 80 rue de Coëtquen

Claudette Moreau épouse Roult dit Rouaux, 73 ans, 7 rue de la Hautière

Jean Cabel, 63 ans, 38 rue de la Chapelle

Marie Houron veuve Collet, 90 ans, 50 rue de Coëtquen

Denise Rebours veuve Le Coq, 85 ans, 1 rue du 8 mai

Jean Yves Nouyou, 69 ans, 6 rue de Champ de Pie

Armandine Le Moal veuve Paris, 95 ans, 32 rue d'Argoat

Félix Le Mée, 89 ans, 40 rue Georges Chevance

infos pratiques

VIE LOCALE

Nouveaux Ploufragnais

Chaque année, les nouveaux Ploufragnais sont invités à une réception en mairie pour une présentation générale de la ville et des services à la population. Cette rencontre est l'occasion de faire connaissance, de recueillir une mine d'informations : crèche, médiathèque, sports... et de recevoir des tickets «découverte» d'activités.

La cérémonie 2016 aura lieu au premier semestre. Si vous avez emménagé à Ploufragan depuis avril 2015, faites-vous connaître à l'accueil de la mairie (tél. 02 96 78 89 00).

Enquête de l'INSEE

Du 1^{er} février au 30 avril, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, réalise une enquête sur le cadre de vie et la sécurité. Elle vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité, ainsi que les faits de délinquance dont les ménages ont pu être victimes. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités et prévenus par courrier. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux ; il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles.

Recensement militaire

Tous les Français, garçons et filles, âgés de 16 ans doivent se faire recenser dans les 3 mois suivant leur date d'anniversaire

à la mairie de leur domicile ou en ligne sur le site www.mon.service-public.fr (après avoir créé un compte personnel), en produisant une pièce d'identité et le livret de famille. Les jeunes nés en février, mars et avril 2000 sont concernés.

Le jeune obtient une attestation de recensement qu'il faudra impérativement conserver, car elle est indispensable pour l'inscription à des concours, examens ou aux épreuves du permis de conduire.

ENVIRONNEMENT

Collecte des déchets

Poubelle marron

(déchets résiduels en sacs)
tous les mercredis.

Poubelle jaune

(emballages en vrac)
tous les quinze jours
lundis 8 et 22 février.

Poubelle verte

(verres en vrac)
mardi 9 février.

La collecte de vos déchets a lieu entre 5h et 20h : veillez à sortir vos conteneurs la veille au soir et rentrez-la avant la fin de la journée, en effet, les poubelles ne doivent pas rester sur la voie publique.

En période de travaux, déposez vos conteneurs au bout de votre rue. Les jours fériés, la collecte est toujours reportée ou avancée au samedi le plus proche de ce jour. Les dates précises sont notées sur votre calendrier de collecte.

N° Azur St-Brieuc Agglomération : 0 810 121 600

La collecte des encombrants

St-Brieuc Agglomération propose aux habitants qui ne peuvent se rendre dans les déchèteries un service payant sur rendez-vous. Cet enlèvement ne doit pas dépasser 6 m³.

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous pour ce service, appelez le n° Azur 0 810 121 600.

Dépôt des textiles

Vos vêtements ou linges de maison ne vous plaisent plus ou ne vous servent plus ? Pensez au don ! Plusieurs structures récupèrent et valorisent ces textiles. Vous pouvez les déposer dans les bornes de collecte mises à disposition par plusieurs structures.

Les points de collecte à Ploufragan :

- Les Nouelles : Collège la Grande Métairie, Parc d'activités des Châtelets (rue des Châtelets), rue d'Argoat, des Villes Moisan (salle polyvalente), centre commercial du Carpont et rue des Bégonias (quartier de Bel Air).
- Secours populaire : rue du Calvaire.
- Emmaüs : déchèterie des Châtelets.

EMPLOI

Février à la Cité des métiers



Zoom, à 14h

Mercredi 3 : métiers de l'aide à la personne
Mardi 16 : métiers de l'hôtellerie et de la restauration

Conseil d'expert, sur rendez-vous

Mardi 2 : être conseillé sur son projet professionnel

Jeu 4 : s'informer sur la Validation des Acquis et des Expériences

Mardi 9 : choisir son métier, sa formation et rechercher un emploi (16/25 ans sortis du système scolaire)

Jeu 18 : se projeter dans l'emploi avec un handicap physique

Vendredi 19 : obtenir un avis sur sa candidature

Mardi 23 : être bénévole, un atout pour son CV

Lundi 29 : trouver des solutions pour se déplacer vers l'emploi

Atelier

Vendredi 5, 9h : mieux diffuser son CV via le site Pôle emploi

Lundi 8, sur rendez-vous : réussir un entretien d'embauche

Mardi 16, 9h : mieux diffuser son CV via le site Pôle emploi

Lundi 22, 9h : mieux diffuser son CV via le site Pôle emploi

Vendredi 26, 14h : rédiger un CV

Forum, 10h/12h30, 13h30/17h

Mercredi 24 : printemps de l'alternance (rencontres avec des centres de formation, offres d'emploi en alternance, infos sur les métiers et les démarches).

Gratuit, ouvert à tous.

Programme complet du semestre sur www.citedesmetiers22.fr

LOISIRS

Février au Tremplin

Activités pour les adultes



Activité marche « Visasport » : les lundis, de 9h15 à 12h30.

Atelier cuisine « Le plaisir de la cuisine » : les jeudis, de 9h30 à 14h.

Activité gymnastique d'entretien : les jeudis, de 14h30 à 16h.

Dictée : un jeudi par mois, à 19h30.

Ouvert à tous, quel que soit son niveau.
Date à demander à l'accueil du Tremplin.

« **Les mains vertes** » : atelier de plantation et d'entretien du jardin du Tremplin.

Activités pour les enfants



Accompagnement à la scolarité des enfants et adolescents : mardis, de 16h15 à 17h30, et mercredis, de 13h30 à 15h et de 15h à 16h30.

Du CP jusqu'en 3^{ème}. Sur orientation.

Renseignements auprès de Mathieu Ruckebusch au Tremplin.

Activités en famille

Lieu Accueil Enfants Parents : les mercredis, de 10h à 11h30, et les vendredis des vacances scolaires, de 16h à 17h30. Activités à thème : jeux d'eau, cuisine, peinture, parcours moteur... Pour enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un parent ou d'un grand parent.

Atelier crêpes en famille : mardi 16 février, de 10h à 12h. Réalisation et dégustation de crêpes. Ouvert aux enfants de 4 à 12 ans accompagnés d'un parent ou d'un grand-parent. Sur inscription.

Sortie familiale au bowling : jeudi 18 février, de 18h à 19h30. Prévoir une paire de chaussettes. A partir de 7 ans. Sur inscription.

Atelier "Nail Art" : décor sur ongles.

Vendredi 26 février, de 17h à 18h30. Sur inscription.

Programme complet disponible au Tremplin ou sur www.ploufragan.fr, rubrique Culture sports et loisirs / loisirs.

Inscriptions à l'accueil du Tremplin, rue Françoise Lorence - Tél. 02 96 01 52 10 - Mail : tremplin@ploufragan.fr

Fêtes et animations

Février

Lundi 1^{er} : Repas de la Société de chasse, salle du Mille-Club.

Vendredi 5 : Loto de l'association Nolann, salle des Villes Moisan.

Potée de l'Amicale laïque randonnée, salle du Grimolet.

Samedi 6 : Galette des rois de FaSiLa Danse, salle des Villes Moisan.

Dimanche 7 : Nouvel an chinois de l'Association de kung-fu de Ploufragan, salle Glénan.

Jambon à l'os de l'Avant 3, salle des Villes Moisan.

Vendredi 12 : Soirée double plateau chanson avec De Ouip en Ouap et Québeceltie, salle des Villes Moisan.

Samedi 20 : Soirée théâtre du comité de quartier de St-Hervé, foyer Alain Le Dù.

Dimanche 21 : Repas de l'association St-Fracan, salle des Villes Moisan.

Vendredi 26 : Spectacle de danse « Jasadân », salle des Villes Moisan.

Samedi 27 : Soirée concert « Bobby and Sue », salle des Villes Moisan.

Mars

Samedi 5 : Repas du Stade ploufraganais roller skating, salle des Villes Moisan.

Dimanche 6 : Raid aventure par l'association H'ar'd goued autour du Pont Noir.

Fest deiz de l'Association des danses bretonnes Saint-Hervé-Ploufragan, salle des Villes Moisan.

Du 7 au 11 : Bourse aux vêtements de l'Association des familles de Ploufragan, salle des Villes Moisan.

Samedi 12 : Repas de l'Association de kung-fu de Ploufragan, salle des Villes Moisan.

Soirée « Auberge espagnole » par FaSiLa Danse, salle du Grimolet.

Dimanche 13 : Kermesse de l'Association des parents d'élèves des écoles des Villes Moisan.

Soirée théâtre

Le comité de quartier de St-Hervé accueille la troupe "Les tréteaux de l'Isle" de Gouelin, qui interprétera une pièce de Dany Toussaint "Entre deux maires".

Samedi 20 février, à 20h30, foyer Alain Le Dù.

Tarif: 4€ enfants, 8€ adultes.

Réservations au 02 96 94 77 98.

Exposition à l'EHPAD



Le lieu d'exposition du Foyer d'Argoat accueille l'exposition du Salon du livre jeunesse 2015.

Tout le mois de février, à l'EHPAD Foyer d'Argoat,

rue d'Argoat.

Aux heures d'ouverture.

Entrée libre.

ALBAN DE LA BLANCHARDIÈRE

PASSION DANSE

Un parcours étonnant que celui d'Alban de la Blanchardière, danseur professionnel et créateur de la compagnie « Alban dans la boîte ».

Ploufraganais depuis 2010, Alban de la Blanchardière a créé sa compagnie en 2008, quittant Bordeaux pour s'installer en Côtes d'Armor. Un choix qui ne doit rien au hasard, mais bien au dynamisme culturel de notre territoire, un foisonnement d'artistes et de propositions, un réel engagement politique et public, une considération plus que partout ailleurs de la création artistique comme vecteur de lien social. Ces valeurs lui apparaissent fondamentales. Une conviction aussi : plus une société porte de l'importance à la culture, plus elle sera en capacité de dépasser les crises qu'elle traverse. Cette conviction, il la vit au quotidien en étant partie prenante de la CCAAB (Coordination des compagnies et artistes de l'agglomération briochine). Au-delà de la mutualisation et de la mise à disposition de moyens communs, celle-ci s'attache à diffuser une vraie démarche politique pour la mise en place d'une politique culturelle, à destination de l'ensemble des publics.

Un film aux sources de sa vocation

Danseur professionnel, Alban de la Blanchardière a commencé sa carrière relativement tard. Musicien jusqu'à l'âge de 30 ans, c'est en visionnant le film de Billy Elliot* qu'il s'est dit qu'il passait à côté de sa vie. La danse, il l'avait testée à 10 ans. Pendant deux ans, il s'y est accroché mais n'a pas résisté, seul parmi les filles. La pression était trop rude, il a décidé d'arrêter. L'histoire de Billy Elliot le fera revenir sur son passé et emportera la décision. Comme lui, il sera danseur.

Alban avait pour lui la maturité de son âge, mais aussi une profonde maîtrise de son corps. La pratique des arts martiaux chinois, qu'il poursuit aujourd'hui avec l'AKFP, l'a beaucoup aidé, notamment pour la facilité à entrer dans le mouvement. Il reste persuadé que le corps peut se transformer à tout âge et que la souplesse et le mouvement sont d'abord une question de rapport à soi et de vision de soi. C'est ce qu'il s'attache à transmettre dans le travail de vulgarisation qu'il effectue tout au long de l'année, tant auprès de danseurs que de publics non initiés, notamment les scolaires. Travail qui, selon lui, a autant d'importance que les créations proprement dites de la compagnie, ou, tout du moins, qui en renforce le sens.

Des collaborations enrichissantes

Très vite, il a collaboré avec Salia Sanou qui, durant cinq ans, a travaillé en résidence à la scène nationale de la Passerelle. De par son expérience et son art, elle lui a ainsi permis de faire le lien entre les percussions et le mouvement du corps et d'appréhender les danses d'Afrique du Sud d'abord, puis celles de l'Afrique de l'Ouest. Très vite aussi, elle lui a transmis le désir de ses propres créations, dont la première « Alouen Ttoki », créée en 2009 à Trégueux, à la salle Bleu Pluriel. Depuis, la compagnie n'a pas arrêté. Il a notamment participé à la première édition des Entrevues Mirobolantes de Ploufragan, en 2013, avec son spectacle « Korfa, le cercle ».

Le public ploufraganais aura le plaisir de découvrir la cinquième création de la compagnie « Jasadân (Corps deux) », vendredi 26 février (voir aussi p.9). Il l'a coécrite avec Nawal Raad, une danseuse libanaise vivant à Paris, rencontrée en 2011 au festival Babel Dance de Saint-Brieuc (cette création a été produite au Petit Echo de la Mode à Châtelaudren, autre espace de création du département). Nul doute que le public y trouvera son compte !

* fils de mineur du nord-est de l'Angleterre, Billy Elliot choisira d'abandonner la boxe pour suivre des cours de danse.

Site internet : <http://albandanslaboite.fr>

Christine Orain-Grovalet, maire-adjointe au développement local et à la communication